# Communiqué de presse

## DigiSanté

Numérisation sans barrières dans le secteur de la santé

### Berne, 29.05.2024 – Le Conseil des états a dit oui aujourd'hui à DigiSanté, le programme visant à promouvoir la transformation numérique du système de santé. La Fédération suisse des aveugles et malvoyants se réjouit qu'il y soit explicitement stipulé que les prestations doivent être accessibles à l'ensemble de la population et qu'une attention particulière doit être portée aux besoins des personnes en situation de handicap.

La numérisation dans le secteur de la santé concerne l'ensemble de la population. Tant du côté des patients que des fournisseurs de prestations, il y a aussi des personnes en situation de handicap. C'est pourquoi il est essentiel de veiller dès le départ à l'accessibilité des processus numériques dans le cadre d'un programme de numérisation. La Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA se réjouit donc que ce principe ait été intégré dans le crédit d'engagement adopté aujourd'hui par le Conseil des états pour le programme de promotion de la transformation numérique dans le domaine de la santé (DigiSanté). Environ 400'000 personnes en Suisse sont aveugles ou malvoyantes. Certaines d'entre elles travaillent dans des professions thérapeutiques.

### L'accessibilité doit être prise en compte dès le début

Correctement mise en œuvre, la numérisation de tous les types de services peut accroître l'autonomie des personnes malvoyantes. Les canaux de communication numériques sont la véritable porte d'accès aux informations pour les personnes malvoyantes. La condition sine qua non pour l'utilisation des offres numériques est qu'elles soient disponibles sans barrières. Pour que cela soit possible dès le premier jour de la mise en service du service en question, ce thème doit être pris en compte en priorité dès le début. Cela augmente également les chances de pouvoir mettre en œuvre des services accessibles à moindre coût et de manière efficace. Le principe adopté aujourd'hui, selon lequel les besoins des personnes handicapées doivent faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre de DigiSanté, est donc un avantage pour tous.

La FSA suivra de près la mise en œuvre et sera heureuse de mettre à disposition son expertise en matière d'accessibilité numérique.

## Contact

Martin Abele, Chef défense des intérêts et communication +41 31 390 88 17,
martin.abele@sbv-fsa.ch

[www.sbv-fsa.ch](http://www.sbv-fsa.ch), facebook.com/sbv.fsa

## La Fédération Suisse des aveugles et malvoyants (FSA)

La Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA) est l’organisation nationale d’entraide consacrée au handicap visuel. Elle épaule depuis 1911 les personnes aveugles et malvoyantes afin qu’elles puissent mener une vie autonome et épanouissante dans le monde du travail et au sein de la société. Pour y parvenir, la FSA mise sur le conseil, la formation et la promotion des technologies novatrices ainsi que sur l’information et la sensibilisation du public.